



ARRETE N° 2024_0234

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE LA BARAUDIERE

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de réparation de conduites telecom à réaliser par l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, domiciliée 10 avenue de l'Entreprise 95800 Cergy, représentée par Madame Elodie VERDOL, ainsi que par l'entreprise TPH, domiciliée 15 rue du Docteur Roux 94600 Choisy le Roi, représentée par Monsieur Hammad ZELOUFI, dans la rue de la Baraudière,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 06 mai 2024, et jusqu'au 31 mai 2024, le stationnement sera interdit, la circulation réglementée (alternance manuelle par panneaux AK5 AK3 B21 avec sens prioritaire de circulation) et la vitesse limitée à 30km/h, dans la rue de la Baraudière, portion comprise entre le carrefour avec la rue du Vieux Bourg et le numéro 4.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise SPIE CITY NETWORKS ainsi que l'entreprise TPH sont chargées de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Directeur de l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, M. le Directeur de l'entreprise TPH, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, M. le Directeur de l'entreprise TPH, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 29/04/2024



Date d'affichage : 29/04/2024

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : SPIE CITY NETWORKS Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : 10 Extension : Nom de la voie : Avenue de l'Entreprise

Code postal 9 5 8 0 0 Localité : CERGY Pays : FRANCE

Téléphone 0 1 7 3 2 5 6 1 0 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : elodie.verdol @ external.spie.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : TPH Prénom : Hammad ZELOUFI

Adresse Numéro : 15 Extension : Nom de la voie : Rue du Docteur Roux

PROJET - DRF- FTTA- T03940

Code postal 9 4 6 0 0 Localité : CHOISY LE ROI Pays : FRANCE

Téléphone 0 9 6 7 1 5 6 1 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : contact @ tphfrance.net

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D42 Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

94 rue du Vieux Bourg et 2Q rue de la Baraudière

Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Réparation de conduites Télécoms - chambre télécom 632 et 642

Date prévue de début des travaux : 0 6 0 5 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :
panneaux AK5 - AK3- B21

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : TPH Prénom :
Dénomination : Représenté par : **Hammad ZELOUFI**
Adresse Numéro : 15 Extension : Nom de la voie :
Code postal 94600 Localité : **CHOISY LE ROI** Pays : **FRANCE**
Téléphone 0967156142 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **contact @ tphfrance.net**

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 18 04 2024 **CERGY**

Nom : **VIALARD** Prénom : **Clément** Qualité : **Responsable d'Affaires**

Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré, en utilisant les techniques appropriées (notamment par hydrocurage), que la conduite n'est pas bouchée

Informations GC BLO :

Opérateur d'Immeuble concerné : (qui déposera la commande GC BLO)	BOUYGUES TELECOM
N° FCI de la commande de notification conduite cassée :	
Commune concernée (code postal et nom) :	45700 Villemandeur
Diamètre du câble prévu (mm) :	14

Informations Mutualisation FTTH :

Opérateur Commercial concerné :	
RéférenceCommandePriseInterneOC :	
ReferencePrestationPrise :	
Référence PBO :	
Type PBO :	
Client final : adresse	
Client final : code postal/commune	
Type raccordement PB/PTO :	

Interlocuteur technique à contacter en cas de besoin :

Nom/Prénom :	SEVERIN Anthony
Entreprise :	SPIE CityNetwork
Fonction :	Conducteur de Travaux
Téléphone (mobile de préférence) :	06 98 23 51 59
Mail :	anthony.severin@spie.com

Adresse chambre A :

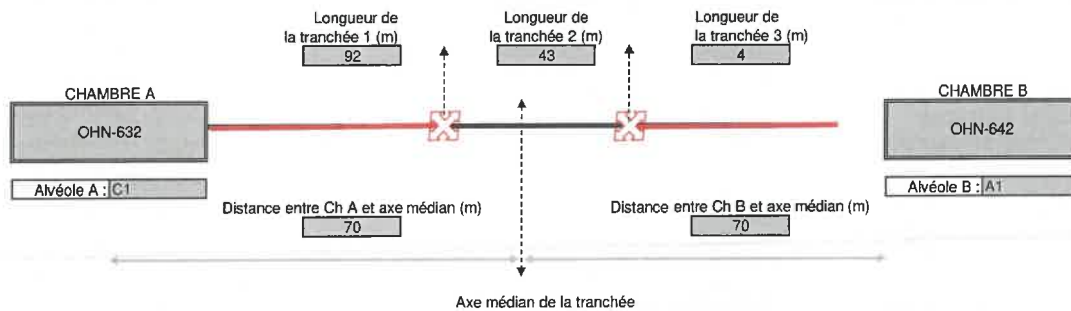
94 Rue du Vieux Bourg

Adresse de la conduite cassée

Rue de la Baraudière

Adresse chambre B ou Immeuble :

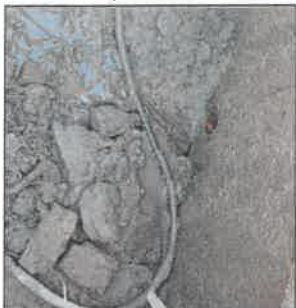
9 Rue de la Baraudière



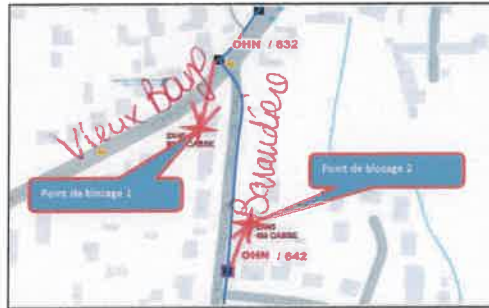
OHN-632



OHN-642



MASQUE C



Commentaire éventuel :

2 POINTS BLOQUANTS ENTRE LA OHN 632 ET LA OHN 642



MASQUE A



De: Mairie
Envoyé: jeudi 18 avril 2024 17:38
À: amenagement@mairie-villemandeur.fr
Objet: TR: [DEMENAGEMENT MO MONTARGIS] Demande d 'arrêté au 94 rue du Vieux Bourg et 2Q rue de la Baraudière 45700 VILLEMANDEUR - T03940
Pièces jointes: cerfa_14024.01- TPH - Demande d'arrêté - rue du Vieux Bourg 45 700 VILLEMANDEUR T03940.pdf; CRVT_OHN-632_OHN-642.pdf; KBIS SPIE.pdf; Extrait KBIS - TPH FRANCE 12.pdf
Critère de diffusion: Confidentiel



Cordialement,
Responsable du service Secrétariat du Maire - Locations des Salles Municipales
FROMONT Sabrina
Tél : 02.38.07.16.75

De : KHOUINI Catherine <catherine.khouini@external.spie.com>
Envoyé : jeudi 18 avril 2024 14:29
À : mairie@mairie.villemandeur.fr; Mairie <mairie@mairie-villemandeur.fr>
Cc : WIART Franck <franck.wiart@spie.com>
Objet : [DEMENAGEMENT MO MONTARGIS] Demande d 'arrêté au 94 rue du Vieux Bourg et 2Q rue de la Baraudière 45700 VILLEMANDEUR - T03940
Critère de diffusion : Confidentiel

Bonjour,

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de VILLEMANDEUR pour l'opérateur Nexloop, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre **un arrêté** pour une réparation de conduite sur le réseau télécom (**cf Pièces jointes**) à l'adresse ci-dessous svp :

- **94 rue du Vieux Bourg et 2Q rue de la Baraudière**

Vous trouverez en pièce jointe le CERFA 14024*01 pour l'arrêté.

Les entreprises intervenantes sont Spie City Networks ainsi que TPH (vous trouverez les K-Bis en pièces jointes).

Pourriez-vous nous transmettre votre autorisation **avant le 02/05/2024**, svp ?

Vous en souhaitant bonne réception,

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie par avance.

PS : Merci de laisser les références en objet du mail svp.

Bien cordialement,

Elodie VERDOL

Pilote Génie Civil

Fixe : 01.73.25.61.09

Mob : 06.13.72.52.60

elodie.verdol@external.spie.com

SPIE CityNetworks

Direction Opérationnelle

CAMPUS SAINT CHRISTOPHE

BATIMENT EDISON 3

10, Avenue de l'Entreprise

95863 CERGY- PONTOISE

www.spie.com



SPIE CityNetworks, partenaire de la performance des territoires

De : Myriam Ferradji <m.ferradji@ville-beauchamp.fr>

Envoyé : jeudi 11 janvier 2024 09:12

À : VERDOL Élodie <elodie.verdol@external.spie.com>

Objet : Demande de permission de voirie

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur. Ne cliquez pas sur les liens et/ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de s'assurer que le contenu est sûr.

Madame Elodie Verdol,